

MODALITES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

① Insérer le bulletin de vote choisi, sans ratures ni ajouts, dans la petite enveloppe n° 1 ne portant aucune inscription ou marque d'identification.	② Cacheter cette petite enveloppe.	3. la mettre ensuite dans l'enveloppe moyenne n° 2 ; Ecrire : au verso le nom, prénom et adresse de l'électeur et signer. Au recto, écrire la mention « Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration »
Bulletin de vote choisi		NOM Prénom adresse signature « Elections des représentants des parents d'élèves »
4. Glisser cette enveloppe n° 2 cachetée dans la grande enveloppe n° 3. Ecrire le nom et l'adresse du collège ainsi que la mention « Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration ». Opération facultative si le vote est transmis directement par l'élève sous pli fermé.	5. Déposer cette enveloppe n° 2 au collège ou envoyer l'enveloppe n° 3 par voie postale, affranchie au tarif en vigueur.	
NOM DU COLLEGE Adresse du collège « Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration »		